

# AGF Private Equity Holding Europe IV

## L'accès au meilleur du Private Equity européen

AGF PEH Europe IV est un FCPR dédié aux investisseurs institutionnels géré en fonds de fonds. Il permet une exposition globale à toutes les opportunités du capital-investissement européen : fonds primaires, fonds secondaires et co-investissements.

### Stratégie d'investissement

AGF PEH Europe IV vise une large diversification afin d'optimiser le meilleur couple rendement/risque.

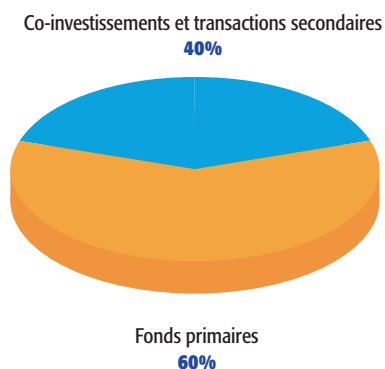
#### Allocation géographique cible

L'objectif du FCPR AGF PEH Europe IV est de saisir les meilleures opportunités d'investissement sur l'ensemble des marchés du capital-investissement en Europe.

#### Nature des investissements

Le FCPR AGF PEH Europe IV sera investi dans les fonds primaires pour un minimum de 60%. Le solde sera investi jusqu'à 40% en co-investissements et en transactions secondaires.

Ces investissements seront réalisés de façon opportuniste dans le but de générer des sorties plus rapides et ainsi d'améliorer le TRI à un coût inférieur.



#### Allocation cible par segment

L'allocation cible du fonds dans sa globalité par segment sera la suivante :

- majoritairement dans le capital-transmission (LBO)
- maximum 20 % dans le capital-risque

L'équipe d'investissement souhaite tirer profit de l'essor du marché européen des LBO en sélectionnant les équipes les plus performantes positionnées sur ce secteur, en particulier celles spécialisées sur le marché du mid-market.

L'équipe de gestion sélectionnera également des fonds d'investissement en capital-risque, secteur qui offre actuellement des opportunités d'investissement contra-cycliques.

#### LES ATOUTS

- ◆ Un accès aux meilleurs fonds européens.
- ◆ Une large diversification en termes de stades d'investissement, de secteurs économiques et de zones géographiques.
- ◆ Une classe d'actifs performante à long terme.
- ◆ Un accès simplifié au capital-investissement grâce à une stratégie complète (primaire, secondaire et co-investissements).



# Un processus d'investissement structuré et rigoureux

Le processus d'investissement assure une grande sélectivité des opportunités d'investissement afin que seuls les fonds avec un potentiel de performance du premier quartile soient sélectionnés par l'équipe de gestion. Sur 200 fonds analysés en moyenne chaque année, moins de 10 fonds font l'objet d'un investissement.



A l'issue de ce processus d'investissement, le FCPR AGF PEH Europe IV sera investi dans 12 à 20 fonds et entre 7 et 10 co-investissements.

## Les apports d'AGF Private Equity

- L'appartenance à l'un des plus puissants groupes financiers européens, le Groupe Allianz / AGF.
- Un accès aux fonds les plus fermés.
- Une équipe expérimentée au profil international.
- Un savoir-faire dans la sélection et le suivi des participations.
- Un des acteurs les plus anciens sur ce marché en France.
- Des relations privilégiées avec les meilleurs fonds d'investissement.
- Une information transparente et régulière de qualité.



## Caractéristiques

### Forme juridique

Fonds Commun de Placement à Risques à procédure allégée.

### Durée du fonds

10 ans. Durée prorogable deux fois d'une année.

### Frais de gestion

1 %

### Carried Interest

3.5 % sur les investissements primaires

12.5 % sur les transactions secondaires

15 % sur les co-investissements

### Hurdle Rate

7 %

### Valorisation

Trimestrielle.

### Minimum de souscription

5 millions d'euros, sauf exception acceptée par la Société de gestion.

### Affectation du résultat

Capitalisation.

### Dépositaire

Société Générale  
29 bd Haussmann  
75009 Paris

### Société de gestion

AGF Private Equity  
BP 293 - 11 rue de Scribe  
75425 Paris 09